



Entrepreneurs ILS INNOVENT POUR L'AVENIR



TOURISME

Le Cotentin :
une escapade
nature prisée



MOBILITÉ

L'agglomération
prête pour l'été
et la rentrée

« Notre territoire a su s'adapter face à la crise »



La période estivale qui s'ouvre devant nous sera particulière. Après plusieurs mois de crise sanitaire sans précédent, notre territoire doit se réadapter. Si le Cotentin a été relativement épargné par l'épidémie du COVID-19, notre collectivité a su faire face à cette situation exceptionnelle tout en restant en lien constant avec les services de l'État ainsi qu'avec les établissements et les professionnels de santé.

Dans ce contexte si particulier, la continuité des services publics a été un réel défi. Grâce à l'engagement des agents et des élus, celui-ci a été relevé dans des conditions satisfaisantes. Je tiens personnellement à souligner l'investissement de ces personnels, dont l'activité reste primordiale pour assurer le fonctionnement des services publics essentiels.

Avec un mode de fonctionnement contraint, l'agglomération a su se mobiliser pour favoriser les conditions de la reprise économique. Comme vous le lirez au fil de ces pages, plusieurs dispositifs ont été déployés de manière conjointe avec la Région ou le Département pour répondre aux attentes des entreprises, des artisans et des producteurs. Les projets que nous conduisons depuis de nombreux mois ne se sont pas arrêtés malgré la crise. À titre d'illustration, notre politique de mobilités, conformément au Plan de Déplacements du Cotentin que nous avons approuvé, se met en place. Au 5 juillet, l'agglomération a ainsi repris la gestion des lignes régulières et circuits scolaires qu'elle avait jusqu'alors délégué à la Région.

L'été qui s'annonce peut aussi être une opportunité pour notre territoire de se révéler à ceux qui ne nous connaissent pas encore ou si peu. Les grandes plages de notre littoral et les nombreuses activités qui y sont proposées sont, à l'heure où de nombreux touristes vont passer leurs vacances dans l'hexagone, un avantage que nous devons valoriser au mieux pour soutenir notre filière touristique.

Enfin, cette crise a également eu des conséquences pour notre collectivité sur le plan institutionnel. Face au report du second tour des élections municipales, de nombreux élus en fin de mandats ont dû prolonger leur action. Je tiens à les en remercier et à féliciter les nouveaux maires et élus communautaires à l'heure où un nouveau conseil va être bientôt constitué. Si mon rôle au sein de l'agglomération s'arrêtera lors de cette installation, je sais que la nouvelle assemblée qui siègera aura entre ses mains une collectivité pleinement investie au service de son territoire, et cela, quels que soient les défis à relever.

Jean-Louis Valentin
Président de l'agglomération du Cotentin

Magazine de la Communauté d'agglomération du Cotentin (EPCI) • **Directeur de Publication** : Jean-Louis VALENTIN, Président • **Directrice déléguée** : Élisabeth BURNOUF, V-P en charge de la Promotion, Communication et du Conseil de Développement • **Coordination et rédaction** : Direction Communication • **Conception graphique** : Direction Communication, d'après une création de l'Agence Aprim • **Crédits photos** : Thierry HOUYEL, sauf mention contraire • **Impression** : Corlet Roto (95 650 ex.) • **Routage et distribution** : ESAT Jacques Prévert - ADREXO - La Poste.

 lecotentin.fr

Le papier utilisé est certifié PEFC. La certification PEFC garantit que le bois utilisé dans la fabrication du papier provient de forêts gérées durablement.

LES CHIFFRES CLÉS DU COTENTIN :

1 400 km² de superficie

220 km de côte

≈ 185 000 habitants

129 communes

192 élus

1 030 fonctionnaires territoriaux à votre service

PAGES 4-5 EN IMAGES

Le Cotentin à vos côtés

Retour en images sur la mobilisation de l'agglomération pour assurer la continuité du service public ces derniers mois.



PAGES 10 SANTÉ

La promotion du territoire auprès des jeunes internes



PAGES 6-9 DOSSIER**Face à la crise, l'agglomération se mobilise pour l'économie locale**

Dans un contexte sanitaire sans précédent, l'agglomération a joué son rôle de soutien auprès des filières économiques. Tour d'horizon sur les dispositifs engagés.

Grand Angle Aides pour les TPE, exonération ou reports des loyers : différents dispositifs déployés pour favoriser la reprise d'activité.

Zoom sur les ZAE, les entreprises innovent pendant la crise.

Coup de projecteur Une plate-forme interactive pour valoriser les producteurs.

Initiatives Deux porteurs de projets se lancent avec Katapult.

Focus Conception de visières de protection sur le Campus universitaire.

**PAGES 11 TRANSPORTS****Mobilités : l'agglomération prépare la rentrée**

Cet été l'agglomération reprend la gestion des lignes ex-Manéo et du transport scolaire sur l'ensemble du territoire.

J'ai testé pour vous TixiPASS : votre billet de bus sur smartphone.

Bon plan De nouveaux Vélos à Assistance Électrique (VAE) à louer cet été.

PAGE 12-13 PROXIMITÉ**L'agglomération poursuit ses missions**

Tri des déchets, qualité de l'eau : la collectivité est sur le pont.

Focus Le centre de tri : maillon essentiel pour le traitement de déchets.

Zoom La qualité de l'eau : une vigilance de tous les instants.



© B. Almodovar - Cotentin Unique

PAGES 14-15 TOURISME**Une nouvelle opportunité pour le Cotentin**

La destination Cotentin a, plus que jamais, les atouts pour séduire les amoureux des grands espaces naturels.

En question Le soutien de l'agglomération à la filière touristique.

Grand angle Les bases nautiques : comment passer son été à l'eau.

Focus Et si vous vous mettiez au surf ?

Le Cotentin à vos côtés

Tout au long de la crise sanitaire, les services de la Communauté d'agglomération se sont mobilisés pour assurer la continuité du service public. Retour en images sur l'investissement des agents.



LES ACCUEILS TÉLÉPHONIQUES ASSURÉS

Si les accueils physiques ont été suspendus lors du confinement, le téléphone a continué de sonner dans les différents services ou Pôles de Proximité. Ces derniers se sont regroupés pour renseigner le public et assurer le suivi administratif des factures ou courriers parvenant à la collectivité.

VIGILANCE SUR L'ASSAINISSEMENT

Les différentes stations d'épuration de l'agglomération sont restées actives. Les réseaux d'assainissement ont fait l'objet d'attentions particulières par les agents pour assurer la collecte et le transport des eaux usées.



DES MASQUES POUR LES HABITANTS

En partenariat avec le département de la Manche, l'agglomération a souhaité que chaque habitant du territoire puisse disposer d'un masque de protection. Lavables, réutilisables et confectionnés par la filière textile manchoise, ces masques ont été distribués dès le mois de mai avec une priorité pour les communes de moins de 1 000 habitants.

© D. Dagquier - CD 50

**DÉCHETS :
LES COLLECTES
ET LE TRI ASSURÉS**

En raison des décisions gouvernementales, les déchèteries ont été fermées au public pendant une grande partie du confinement. Néanmoins, les agents de la Direction des Déchets Ménagers et Assimilés sont restés mobilisés, comme ici au centre de tri de Tourlaville, pour poursuivre leur activité ou encore pour assurer le ramassage des déchets sur l'ensemble du territoire.



© Agglomération du Cotentin

CONCEPTION DE VISIÈRES

Pendant la fermeture de l'Espace Public Numérique, ou « centre multimédia », de Barneville-Carteret, son animateur Xavier EVENARD a fabriqué près de deux cents visières anti-projection à l'aide d'une imprimante 3D. Ces protections ont été distribuées aux mairies, centre de loisirs, services jeunesse et médiathèques à proximité.

MOBILISÉS POUR LA PETITE ENFANCE

Les agents des multi-accueils des Pieux, de Valognes et de Douve et Divette, ainsi que les espaces de garderie et Centres de Loisirs du territoire gérés en service commun par l'agglomération, ont assuré les gardes pour les enfants des soignants, des forces de l'ordre, des pompiers et des agents mobilisés pendant la crise.



**PRÉPARATION
DES PROTECTIONS**

En vue de la reprise de l'activité, les agents de la Direction du Cycle de l'Eau ont réalisé des protections en plexiglass en interne et les ont installées afin de sécuriser l'accueil du public sur les sites.



En soutien pour la reprise

La crise sanitaire, le confinement et l'adaptation face à la lutte contre la COVID-19 impactent l'ensemble des entreprises du territoire. Face à cette situation inédite, l'agglomération du Cotentin a tenu à jouer pleinement son rôle de soutien auprès des entreprises locales.

Aux côtés de la Région, l'agglomération est en charge du Développement Économique sur le territoire. Dans la crise qui a fortement impacté l'ensemble des entreprises du Cotentin, la collectivité a rapidement pris des mesures pour épauler les entreprises face aux difficultés rencontrées. Plusieurs dispositifs ont été déployés dès le mois de mars avec notamment la suspension, voire remise gracieuse, des loyers pour les entreprises hébergées par l'agglomération, le report des factures d'eau et d'assainissement pour les Très Petites Entreprises (TPE) ou le report de collecte de la taxe de séjour, pour les professionnels du tourisme.

Attentive à la sauvegarde de son tissu économique, l'agglomération a également décidé de participer à hauteur de 430 000 € au dispositif mis en place par la Région Normandie « Impulsion Relance ». À destination des indépendants et TPE de moins de 3 salariés ayant observé une baisse d'activité d'au moins 30% pour le mois d'avril 2020, ce soutien permet l'attribution d'une subvention forfaitaire comprise entre 1 000 € et 1 500 €. Disponible jusqu'au 30 septembre 2020, il s'adresse aux entreprises n'étant pas éligibles au Fonds National de Solidarité.

UN DISPOSITIF PARTICULIER D'EXONÉRATION DES LOYERS

Outre ce dispositif, l'agglomération a pris la décision d'actionner le levier pour lequel elle est pleinement compétente, à savoir : l'immobilier d'entreprise. Ainsi les loyers ont été suspendus pour les entreprises hébergées dans les locaux communautaires et une remise des loyers allant de 50 à 100% leur a été proposée en cas de baisse d'activité d'au moins 30%. Enfin, les prestations de service dans les espaces d'activité de Louis Lumière et des Hauts de Quincampoix n'ont pas été facturées par la collectivité en mars et avril.

CONTACT | Direction du Développement Économique
Sébastien Dufailly : 02 50 79 17 68 / sebastien.dufailly@lecotentin.fr / developement.lecotentin.fr

Lever les freins du développement numérique

Accompagner les TPE dans l'élaboration d'une stratégie numérique : un moyen pour développer l'activité des entreprises et faire face aux enjeux actuels liés à la crise sanitaire.

Enjeu majeur pour les entreprises, l'adaptation aux outils numériques et leur utilisation sont des besoins qui se sont accrus ces derniers mois, notamment pendant la période de confinement.

Pour beaucoup de commerçants, le développement d'une solution en ligne peut constituer une réponse appropriée pour garantir une activité économique minimale. Face à cette situation, le dispositif d'accompagnement des commerçants et TPE vers la transition numérique, proposé par l'agglomération du Cotentin en collaboration avec le département de la Manche et les Chambres consulaires, apporte une réponse concrète.

UNE FORMATION PERSONNALISÉE

Dans son plan d'actions, étalé sur 3 ans, l'agglomération prévoit chaque année la réalisation de 100 diagnostics digitaux gratuits auprès des TPE de moins de 10 salariés. Objectif : établir un état des lieux de leur approche numérique et proposer un accompagnement pouvant être financé à 100% par les organismes de formation professionnelle. Une vingtaine de diagnostics est actuellement en cours. Des ateliers à destination des entrepreneurs

ont également été organisés en mai et juin sur la thématique : « Créer sa page Facebook » et « comment travailler sa visibilité ». Aline BRIWA, gérante de La Consigne, à Cherbourg-en-Cotentin, a été la 1^{ère} commerçante du Cotentin à bénéficier de cet accompagnement avant le début du confinement. « *Le diagnostic numérique et l'accompagnement qui m'ont été proposés m'ont vraiment aidé dans la conception de mon site internet. J'ai pu bénéficier d'une formation personnalisée et financée qui m'a évité de faire des erreurs et qui a surtout levé des freins à mon activité. Lors du confinement, avoir un site internet fonctionnel a été un vrai plus pour répondre au mieux aux attentes de mes clients* ».

+ D'INFOS | lecotentin.fr | **CONTACT** | Hélène DEBROISE - Chargée de projet Développement de l'Offre Commerciale et Touristique : 02.50.79.17.55 | helene.debroise@lecotentin.fr



Le 1^{er} octobre, des speed-meeting du numérique seront organisés lors du salon Cotentin Numérique Démo à l'Autre Lieu sur le site René Le Bas à Cherbourg-en-Cotentin. www.cotentinnumeriquedemo.com



Cultivons la solidaire attitude

Vous aimez les produits locaux ? Vous aimerez la plate-forme où sont référencés plus de 80 producteurs du Cotentin. Elle permet de s'informer, découvrir, soutenir et créer du lien. En consommant local, vous soutenez tout un territoire !

CECI N'EST PAS QU'UNE POMME | Derrière cette pomme, se dissimule toute une partie de notre patrimoine mais aussi des producteurs passionnés, qui tous les jours travaillent pour nous approvisionner en produits locaux de qualité.

Plus largement, ce sont des agriculteurs, des maraîchers, des conchyliculteurs et bien d'autres, qui se sont retrouvés démunis le 23 mars dernier, face à la fermeture des marchés et des restaurants, en raison de la crise sanitaire inédite. La collectivité a réagi en quelques jours seulement pour proposer **une plate-forme numérique collaborative permettant de soutenir les réseaux de distribution alternatifs** mis en place par les producteurs du Cotentin (dépôts de commande chez les commerçants, vente directe à la ferme, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), livraison à domicile, etc.).

La période de confinement terminée, l'outil s'est adapté pour continuer à répondre à la demande des habitants et ainsi promouvoir les différents points de distribution. À présent, le soutien aux productions du territoire va se poursuivre avec la construction du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Cotentin.

Les producteurs qui souhaitent promouvoir leur point de vente peuvent toujours s'inscrire directement et gratuitement depuis la plate-forme.

PRATIQUE | producteur.lecotentin.fr

Zones d'Activité : les entreprises s'adaptent et innovent

Regroupant près de 560 entreprises et 8 000 salariés, les 40 Zones d'Activité Économique (ZAE) gérées par l'agglomération sont un vecteur du dynamisme économique du territoire mais aussi un foyer pour l'innovation. La crise sanitaire en a fourni quelques exemples.



Si aujourd'hui l'activité reprend de manière progressive pour la plupart des entreprises installées sur les ZAE, la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 a nécessité une certaine adaptation. Malgré les contraintes liées au confinement, l'activité ne s'est pas complètement arrêtée et pour certaines entreprises, cette situation a même permis d'impulser de nouvelles initiatives.

Installé dans la ZAE de Bénécière, le groupe NSB Probent en est un exemple. En avril, ses équipes ont développé un système simple à base de pédales pour ouvrir les portes des bureaux sans les mains. Initialement prévu pour un usage en interne, le dispositif « Keyck » (la contraction de "key" = clé et "kick" = donner un coup) a été partagé auprès des clients du groupe. En quelques semaines, les choses se sont accélérées. « Nous sommes encore surpris de l'ampleur que cela a pris », s'amuse Sébastien CUQUEMELLE, Président de Probent. Plus de 1 000 équipements « made in Cherbourg » ont déjà été vendus à des entreprises locales, à des cabinets médicaux ou dentaires. 250 exemplaires ont aussi été livrés aux États-Unis où le groupe

Probent est en contact avec 4 distributeurs. « Nous avons même été contactés par une télévision japonaise », sourit Sébastien CUQUEMELLE. « Pour ce projet, nous avons adapté notre métier de base, la chaudronnerie, en faisant le lien avec nos différentes filiales : l'ingénierie, la mécanique et la logistique. C'est une manière d'apporter une réponse globale à des besoins spécifiques ».

ENTRAIDE ET SOLUTIONS

Dans la ZAE des Fourches, la société Oreka Ingénierie, spécialisée dans le développement d'applications numériques à destination de l'industrie, a déployé des supports de visualisation 3D et leurs déclinaisons pour les entreprises, collectivités et écoles. « Pendant le confinement, nous avons travaillé pour le CHU de Caen sur la gestion des flux de personnes », explique Didier DUFFULER, Président d'Oreka. « Pour faciliter la transmission des messages de prévention, nous avons décidé de mettre des supports que nous avons créés à disposition de ceux qui le souhaitent ». Objectif : permettre à chacun de pouvoir installer une signalétique complète en 20 minutes. Les virtualisations peuvent aussi être adaptées à moindre coût pour les besoins spécifiques des entreprises qui le demandent. « On garde en tête que la situation est difficile pour toutes les entreprises. Dans ces moment-là, l'entraide est importante ».

Martinvast accueille une nouvelle Zone d'Activité

Les Zones d'Activité Économique (ZAE) gérées par l'agglomération du Cotentin sont un des leviers dont dispose la collectivité pour favoriser le développement économique sur le territoire. Pour étoffer cette offre, une nouvelle ZAE est en cours d'installation. Initié par la Communauté de communes de Douve et Divette, le projet d'aménagement de La Grande Fontaine de Martinvast entre dans sa dernière étape avant sa commercialisation définitive : les travaux d'aménagement du carrefour giratoire et la création des lots. Débutés le 15 juin, ils dureront environ 3 mois, pendant lesquels la circulation sera adaptée.

PRATIQUE | developpement.lecotentin.fr

Un projet d'implantation : contactez la Direction du Développement Économique de l'agglomération au 02.50.79.17.68.



Katapult : l'incubateur normand qui propulse l'innovation

Chaque année, l'ADRESS (Agence pour le Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires) en partenariat avec l'agglomération du Cotentin accompagne, avec l'incubateur normand Katapult, des porteurs de projets ayant un impact social, environnemental et économique. Focus sur deux projets en cours de création portés par Estelle FOSSIER et Emeric DE LA BRETECHE.



Estelle FOSSIER

La consigne Bas Normande

« Entendre le bruit de la bouteille qui se brise dans le fond du conteneur me laisse toujours un goût amer »

La consigne, très utilisée il y a quelques décennies, a peu à peu été effacée de notre quotidien, au grand dam de nos grands-parents. C'était sans compter la motivation de l'entrepreneure normande Estelle FOSSIER, bien déterminée à remettre cette pratique historique au goût du jour. Son crédo : le réemploi des bouteilles en verre, que ce soit du cidre, du soda (meuh cola) ou de la bière, comme illustré ici dans les locaux des Travailleurs de l'Âmer, brasseur iodé de la côte Ouest, implanté sur la commune des Pieux. « Pourquoi détruire ce contenant pour refaire exactement le même, au prix d'une dépense énergétique importante, alors qu'il pourrait facilement resservir ? Le verre étant ce matériau magique qui semble inaltérable, cela n'a pas de sens ». C'est en créant un réseau de professionnels qu'elle souhaite monter son projet et ainsi collecter, stocker, nettoyer et remettre dans le circuit les contenants en verre dans la Manche, le Calvados et l'Orne.



Emeric DE LA BRETECHE

Back To Bâti

« Back to Bâti montre qu'il est possible d'utiliser des matériaux de réemploi dans le secteur du bâtiment »

Un vent de fraîcheur souffle sur le secteur du bâtiment grâce au projet d'Emeric DE LA BRETECHE. Alors qu'il rénove son corps de ferme récemment acquis, la recherche de matériaux d'occasion ou de seconde main s'est avérée plus complexe que prévue. Pourtant la matière est bien présente puisqu'à ce jour, en France, le BTP produit plus de 230 millions de tonnes de déchets par an, dont la majorité n'est pas valorisée. Un constat qui a poussé ce jeune entrepreneur à proposer un accompagnement aux professionnels. Il envisage de proposer un service de diagnostic produits/matériaux/déchets, qui identifie les déchets et leurs filières de gestion, accompagné de la vente de matériaux de récupération : huisseries, poutres, radiateurs, sanitaires, carrelages, etc.

24h Emploi/Formation : 2^e édition en octobre

Le 1^{er} octobre, le salon "24h Emploi Formation" s'installe à La Cité de la Mer pour sa 2^e édition. Pendant toute la journée, les visiteurs pourront rencontrer recruteurs et professionnels de la formation : idéal pour trouver une nouvelle opportunité ou donner un nouvel élan à son parcours. Gratuit, ce salon s'adresse aussi bien aux étudiants à la recherche d'un stage ou d'une alternance, qu'aux demandeurs d'emplois, aux salariés en poste ou aux personnes souhaitant se reconverter. Afin de respecter au mieux les mesures sanitaires, l'inscription est obligatoire pour participer à cet événement.

PRATIQUE | www.24h-emploi-formation.com



Un coffret découverte pour les internes

Dans un contexte sanitaire particulier, le lien solide qu'entretient l'agglomération avec les professionnels et établissements de santé est plus que jamais prépondérant.

Accueillant chaque année les étudiants en médecine qui arrivent sur le territoire pour un stage de 6 mois, l'agglomération est dans l'impossibilité cette année, compte tenu du contexte sanitaire, d'organiser le week-end découverte « Les Paradis de Cherbourg ». Concourant à faire connaître le territoire aux jeunes praticiens, ce temps de convivialité a pour objectif de les convaincre de rester pour s'installer.

Mardi 2 juin, ce sont 62 internes en médecine qui ont ainsi été accueillis au CHPC. L'agglomération a tenu à leur souhaiter la bienvenue et à leur offrir un coffret découverte du territoire, contenant des produits du terroir, une plaquette de présentation des différents établissements médicaux et des films de promotion touristique du Cotentin.

Après cette période de turbulence, où praticiens du privé et du public ont travaillé de concert, les actions que l'agglomération



met en place sont importantes pour assurer la transmission et le partage entre les médecins en place et leurs potentiels successeurs.

Protéger, grâce à la 3D

Claude FUSTIN, agent au Fablab de l'Esix, le laboratoire de recherche de l'école d'ingénieurs de Cherbourg-en-Cotentin, a fabriqué et mis à disposition des équipements de protection utiles pour l'application des gestes barrières.



Grâce au matériel que le labo a en sa possession, c'est tout naturellement que Claude FUSTIN a, depuis le début du confinement, souhaité apporter son aide et contribuer à équiper le personnel exposé au virus.

C'est plus de 5 000 visières de protection, non homologuées mais utiles pour préserver les porteurs, qui ont été fabriquées grâce à l'imprimante 3D. Elles ont été mises à disposition des personnels des maisons de retraite, des cabinets d'infirmiers, de la mairie de Cherbourg-en-Cotentin, de la police municipale, de certains supermarchés, mais aussi dans la restauration.

Aussi, autre équipement bien pratique, le labo a réalisé des crochets d'ouverture de portes ou des surclanches qui évitent tout contact avec les surfaces.



La plateforme « Covid3D » met en relation les professionnels mais aussi les bénévoles avec le grand public, pour la création et la distribution de matériel de protection. L'objectif ? Réunir sur un seul et même site toutes les initiatives et les demandes du territoire.

Pour rejoindre le collectif : <https://www.covid3d.fr/>

Mobilités : l'agglo prépare la rentrée

Cet été, l'agglomération reprend la gestion des lignes ex-Manéo et du transport scolaire sur l'ensemble du territoire. Une nouvelle étape est franchie dans la politique de mobilités portée par l'agglomération du Cotentin.

Depuis le 5 juillet, une première étape a été franchie. Jusqu'ici gérées par la Région Normandie, les 6 lignes régulières ex-Manéo, dont 2 estivales (lignes 10, 11, 12, 13, 50 et 51), ont été reprises par l'agglomération.

De même, 136 circuits scolaires permettant le transport de près de 6 000 élèves par jour, sont désormais gérés par le Cotentin.

MÊME OFFRE ET MÊMES TARIFS

Pour les usagers, cette nouvelle gestion n'implique aucun changement dans la manière dont les transports sont articulés. L'offre de déplacements ainsi que les tarifs restent les mêmes. Seule différence : les inscriptions pour les abonnements des scolaires sont à faire désormais auprès de l'agglomération.

PRATIQUE | lecotentin.fr/les-transports-scolaires
0 800 710 980 | mobilite.cotentin@kisio.com



Comment s'inscrire ?

Depuis le 16 juin et jusqu'au 31 juillet, les inscriptions sont ouvertes sur le site de l'agglomération : lecotentin.fr

Pour l'année scolaire 2020-2021, les tarifs sont les suivants :

Demi-pensionnaire

1^{er} enfant >>> **96€**
2^{ème} enfant >>> **71€**
3^{ème} enfant >>> **47€**

Interne

1^{er} enfant >>> **64€**
2^{ème} enfant >>> **40€**
3^{ème} enfant >>> **15€**



J'ai testé pour vous ! TixiPASS

Féru de nouvelle technologie, j'ai testé pour vous la nouvelle application TixiPASS, qui permet d'acheter ses tickets de bus Zephir en ligne.

Smartphone en poche, je suis au Boulevard Schuman direction la plage de Collignon. En quelques clics je télécharge l'application TixiPASS depuis le Play Store (cela fonctionne tout aussi bien depuis les Windows phone ou Apple), je sélectionne le réseau Zephir et m'identifie. J'achète un carnet de 10 tickets grâce à la boutique en ligne. Payable avec la carte bleue, cela ne m'a pris que quelques minutes. À présent, je peux consulter d'un seul coup d'œil mes titres disponibles. C'est alors avec le sourire que je monte dans le bus de la ligne 8 après avoir scanné le QR Code sur la borne pour valider mon voyage. À moi serviette de plage, crème solaire et sandalettes !

Fanny

200 VAE pour l'été

Depuis septembre 2019, l'agglomération propose des Vélos à Assistance Électrique (VAE) à la location pour une durée de 3 mois à 1 an sur l'ensemble de son territoire.

Face à la forte demande des usagers, la collectivité a décidé d'augmenter sa flotte de VAE pour atteindre 200 deux roues disponibles dès cet été. 40 VAE supplémentaires seront également réservés pour des expérimentations et de la mise à disposition lors d'événements. Pour rappel, ces vélos peuvent être loués sur une période maximale de 12 mois, pour 75€ par trimestre. À l'issue de la période de location, les utilisateurs du service peuvent bénéficier d'une aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à hauteur de 15% du montant de l'achat, plafonnée à 200€.

+ D'INFOS | lecotentin.fr

Le cycle de l'eau : un enjeu sanitaire prépondérant

Du prélèvement en milieu naturel, jusqu'au robinet de chaque habitation, l'agglomération du Cotentin intervient pour fournir une eau de qualité à l'ensemble des habitants. Dans un contexte de crise sanitaire, les agents du Cycle de l'Eau restent plus que jamais mobilisés.

Dans le contexte actuel, la fourniture d'une eau potable de qualité est un enjeu prépondérant, aussi bien pour les habitants que pour les établissements hospitaliers ou les entreprises. Pour maintenir ce service public essentiel, les prélèvements dans le milieu naturel ont fait l'objet d'un suivi constant. La chloration de l'eau et de nombreux contrôles habituellement menés garantissent une eau de qualité aux usagers et aux industriels y compris durant le contexte "COVID-19". Les équipes des réseaux Eau Potable ont veillé à prévenir tout risque de rupture d'alimentation pendant la durée du confinement. De même, lors de cette période, les réseaux d'assainissement ont fait l'objet d'attentions particulières pour assurer la collecte et le transport des eaux usées.

PRÉVENIR LA PROPAGATION DES VIRUS

Lors de leur traitement en station d'épuration, les eaux usées génèrent des boues. Celles-ci peuvent contenir des bactéries et potentiellement des virus. Si l'agglomération veille en permanence à l'élimination de ces germes, elle a également mis en place un dispositif permettant de répondre aux exigences réglementaires



spécifiques liées à l'épidémie, de manière à prévenir tout risque de propagation. L'ensemble des boues produites sur le territoire a ainsi pu être hygiénisé (par séchage, chaulage ou compostage) pour être ensuite épandu et répondre notamment aux attentes des agriculteurs, partenaires essentiels de la collectivité.



Zone du Grand Saint-Lin : l'aménagement a démarré

Depuis plusieurs mois, la première phase d'aménagement de la Zone du Grand Saint-Lin est lancée. Un chantier mené par l'agglomération et la ville de Valognes.

Un espace aquatique, des activités de loisirs, des équipements et des habitations, la zone mixte du Grand Saint-Lin est un projet structurant pour le territoire du Cœur du Cotentin porté conjointement par la Communauté d'agglomération du Cotentin et la ville de Valognes.

Si les études d'aménagement de ce projet sont en cours, l'agglomération et la ville ont débuté en février l'installation des réseaux et des voies d'accès pour desservir le centre aquatique. La création de cette

zone mixte est un projet complexe qui va nécessiter plusieurs phases de travaux. Première étape avant le lancement du chantier de l'espace aquatique : la réalisation des réseaux et des voies d'accès de la future zone. Le raccordement du site du Grand Saint-Lin au réseau d'eau potable et au réseau d'assainissement représentait la première phase du chantier et s'est achevée en juin.

Afin de marquer la nouvelle entrée de la ville et d'en sécuriser l'accès, un carrefour giratoire va être créé sur la route

de Bricquebec/RD902 à hauteur du lotissement de la Fontenelle. Sa réalisation a été confiée, par la ville de Valognes et l'agglomération du Cotentin, au Conseil départemental. Les travaux ont débuté juin pour une durée d'environ deux mois. La finalisation du rond-point ne se fera qu'une fois les travaux du centre aquatique achevés.

+ D'INFOS | lecotentin.fr



Le Centre de tri reste vigilant

Mobilisé depuis la 1^{ère} heure de confinement, le Centre de tri n'a cessé de fonctionner pendant la période d'épidémie de COVID-19. Le maintien de ce service public a permis de continuer à traiter les déchets recyclables des habitants du Cotentin.

Si leurs habitudes de travail ont été bouleversées pendant cette période inédite, les agents du Centre de tri sont restés mobilisés pour assurer la continuité du service public. Cette réussite se traduit par l'implication de l'encadrement et des agents, la fourniture des EPI et de gel hydro-alcoolique en continu, le rappel permanent des gestes barrières et le maintien des filières de recyclage.

Seule ombre au tableau, les masques, gants et mouchoirs potentiellement contaminés qui se sont invités et s'invitent encore sur le tapis de tri. « *Même si ces incidents restent occasionnels, ils suffisent à nous alerter et à rester vigilants* » souligne Jean-Jacques CHARPENTIER, Responsable unité tri et valorisation des Emballages Ménagers Recyclables. Lorsque ces intrus sont repérés, les équipes les orientent automatiquement vers le refus de tri et préviennent l'équipe de Prévention, dirigée par Sandra LALLEMAND. Accompagnées par la Direction Communication, les équipes ont tenté de répandre la bonne parole via la presse, les réseaux sociaux, le site internet et les mairies. « *Nous avons réalisé une publication sur Facebook montrant des gants trouvés sur le tapis de tri, elle a tellement été consultée que notre page a buggé* » sourit-elle.



Les efforts doivent être maintenus pour expliquer aux habitants les bonnes méthodes de conditionnement de ces déchets. Les masques, gants et mouchoirs doivent être placés pendant 24h dans un sac dédié qui sera ensuite jeté dans la poubelle d'ordures ménagères. En aucun cas ces derniers doivent être placés dans la poubelle de tri.

Rénovation et amélioration de l'habitat : reprise des visites à domicile

Les propriétaires privés ayant des projets de travaux d'amélioration de leur habitat (économie d'énergie, perte d'autonomie, logements dégradés) peuvent être rassurés. Mandaté par l'agglomération du Cotentin, l'opérateur Habitat le CDHAT s'est adapté pour poursuivre ses conseils et accompagnements. Afin de limiter la propagation du Coronavirus, les permanences des dispositifs OPAH et OPAH-RU ont lieu sur rendez-vous, par téléphone ou visioconférence. Les visites à domicile sont possibles et réalisées seulement si les mesures de distanciation sociale et les règles sanitaires strictes sont respectées par les propriétaires, l'opérateur Habitat et les artisans qui œuvrent sur les chantiers.

CONTACT | CDHAT : 02.33.01.72.78 – agence.cherbourg@cdhat.fr

Site universitaire : 220 logements étudiants disponibles

Afin de faciliter la vie des étudiants effectuant leurs études sur le site universitaire de Cherbourg-en-Cotentin, la l'agglomération du Cotentin a noué un partenariat avec Presqu'île habitat afin de proposer une offre de logements adaptée à leur ressource. Un peu plus de 220 logements situés à proximité des sites universitaires sont ainsi réservés chaque année. Ils sont pour la grande majorité d'entre eux, meublés et équipés d'une kitchenette. À noter que l'ensemble des logements ouvre droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) proposée par la CAF.

PRATIQUE | Besoin d'un logement étudiant : inscrivez-vous sur demandelogement50.fr
Renseignements sur presquile-habitat.fr ou au 02.33.87.84.63.



EN QUESTION

« Dans le Cotentin, le dépaysement est certain et les activités sont à portée de main »

Geneviève GOSSELIN-FLEURY

Présidente Directrice Générale de l'Office de Tourisme

Le contexte actuel peut-il contribuer à renforcer l'attractivité du territoire ?

Le Cotentin possède depuis longtemps des atouts indéniables pour les touristes. De ses plages préservées et étendues, en passant par ses côtes sauvages et le sentier des douaniers ou encore ses paysages bocagers et les nombreux sentiers de randonnées qui les sillonnent, notre territoire est une invitation à la découverte entre terre et mer. Dans la période particulière que nous traversons, les vacances de proximité vont être privilégiées. Pour notre territoire, c'est une occasion de prouver à nouveau à ceux qui l'ignorent, que tous les loisirs sont à portée de main dans le Cotentin. C'est une spécificité rare en France que nous mettons en valeur depuis la création de la marque de destination « Cotentin Unique par Nature ».

Sur quels leviers l'agglomération peut-elle s'appuyer pour soutenir l'activité touristique ?

Nous avons la chance d'avoir une filière de professionnels du tourisme bien représentée et de qualité sur l'ensemble du Cotentin. L'Office de Tourisme compte plus de 500 professionnels partenaires. Ces derniers ont été très réactifs pour relancer leurs activités dans un contexte contraignant. Il faut néanmoins les soutenir. Pour cela, nous avons déployé des Chèques « Cotentin Unique par Nature » en complément de l'opération « Chèque Évasion 50 »

initiée par Latitude Manche et à laquelle nous participons également. Le principe de ce dispositif est simple : pour chaque nuit réservée dans l'un des hébergements marchands de la Manche, les clients se verront remettre des chèques d'un montant allant de 10 à 20 € qui pourront ensuite être dépensés dans les différents établissements touristiques du Cotentin. Au total, 12 000 chèques seront distribués aux touristes et 4 000 d'entre eux seront réservés pour les familles bénéficiaires des Centres Communaux d'Action Sociales (CCAS).

Cela peut-il renforcer notre image hors du Cotentin ?

Ce dispositif exceptionnel se veut comme un soutien dans une période particulière. L'attractivité du territoire est un réel enjeu sur lequel l'Office de Tourisme travaille de manière continue. Les efforts déployés sont payants. Ces dernières semaines, les charmes du Cotentin ont souvent été mis à l'honneur dans la presse nationale. Que ce soit à la télévision ou dans les magazines, l'escapade nature que propose le Cotentin est prisée, et ce d'autant plus en cette période. Les campagnes d'attractivité touristique viennent renforcer notre visibilité et rappellent à nouveau que dans le Cotentin, il n'y a pas besoin de partir loin pour faire l'expérience de sites incroyables.

+ D'INFOS | encotentin.fr

Les chroniques de Gouberville

En 2021, le Cotentin fêtera les 500 ans de la naissance de Gilles de Gouberville (1521-1578). Un anniversaire synonyme de voyage dans le temps vers la Renaissance.

Que faisait-on dans notre Cotentin l'été il y a 500 ans ? Les récoltes de foin et de céréales mobilisaient de grandes équipes et après le travail venait du bon temps : « *Ilz estoient encore à dancier à mynuoyct en la salle* » nous dit notre chroniqueur de l'époque, Gilles de Gouberville. Ce fut assurément par un beau temps de juillet que Gouberville alla passer... un week-end à Aurigny. En 1556, la canicule fut telle que les marais sous Tourlaville furent en feu pendant 10 jours malgré les efforts de tous !

PRATIQUE | [@gouberville](https://twitter.com/gouberville) - Renseignements : gouberville.asso.fr





Les bases nautiques : un atout pour l'attractivité du littoral

Le Cotentin est un terrain de jeu rêvé pour les amateurs d'activités nautiques. En travaillant à la coordination des 17 bases nautiques du territoire, véritables atouts de valorisation du littoral, l'agglomération veut séduire les touristes.

Chaque année, les bases nautiques du Cotentin attirent aussi bien les touristes que les habitants. Si le début de saison a été impacté par le confinement, la période des vacances scolaires pourrait bien être déterminante. « *Nous nous attendons à avoir du monde* », prévient Sébastien PAGNIER, directeur du Pôle Nautique de La Hague. Depuis début juin, les restrictions sur les activités nautiques ayant été levées, les bases nautiques ont pu redéployer l'ensemble de leur offre : char à voile, paddle simple et collectif, kayak, kitesurf, planche à voile, bouée tractée et sorties en catamarans, dériveurs ou optimists. « *Les offres que nous proposons habituellement seront*

bien maintenues mais elles pourront être cependant adaptées pour répondre au respect des gestes barrières ».

FAVORISER LA DESTINATION COTENTIN

Le choix des vacances de proximité pourrait même favoriser la destination Cotentin. « *Des vacanciers vont sans doute privilégier le Cotentin au lieu d'autres destinations plus lointaines. À nous de les séduire et de les inciter à revenir en leur montrant que notre territoire a toutes les qualités pour passer de bonnes vacances* ». À l'heure de la distanciation sociale, les grandes plages du Cotentin permettent également de pratiquer

toutes activités sans risques : un argument non négligeable.

Niveau activités nautiques, les atouts du Cotentin sont multiples. Peu de territoires en France peuvent se vanter d'avoir 3 côtes parfaitement adaptées aux activités de loisirs. Au total, 17 bases nautiques et une vingtaine de clubs sont réparties sur le littoral sur des sites d'exception, permettant à une personne de pratiquer, dans une même journée, différentes activités sur plusieurs plages.

+ D'INFOS | encotentin.fr

Le Surf : un sport inscrit dans l'ADN du territoire

Sur la plage de Siouville-Hague, les vagues et rouleaux qui déferlent le long de la côte font le bonheur des surfeurs. Ce n'est pas un hasard si le Cotentin est ainsi bien connu des amateurs de glisse au-delà des frontières de la Normandie. Si ce sport est aujourd'hui ancré dans l'ADN du territoire, le Cotentin Surf Club et les passionnés qui l'animent n'y sont pas complètement étrangers. Labellisé « Club Or » depuis 2017, il est une référence de la pratique de ce sport en Normandie depuis maintenant près de 20 ans et regroupe aujourd'hui 230 licenciés et comptabilise près de 10 000 embarquements. En saison estivale, 8 moniteurs accueillent les surfeurs dès 6 ans en cours individuels ou collectifs. « *Le surf, c'est viscéral ! Il y a des lumières fascinantes et on est vraiment immergé dans le milieu marin. Cela permet de se vider la tête ! Une fois que l'on a essayé, difficile de s'en passer et dans le Cotentin, nous avons la chance de pouvoir pratiquer toute l'année* », explique Marianne JOUAUX, présidente du club. Néanmoins, si surfer dans le Cotentin permet de profiter d'un cadre naturel exceptionnel, le club insiste : « *Pour que cela reste magique, il est primordial de respecter cet environnement* ».

+ D'INFOS | cotentinsurfclub.com

VOLCANS

UNE EXPOSITION
EXCEPTIONNELLE

DU 22 JUIN 2020
AU 3 JANVIER 2021
Planétarium Ludiver

Une exposition originale d'Arnaud Guérin,
photographe, géologue et auteur



Communauté d'agglomération du Cotentin • Photo © Arnaud Guérin

le cotentin - la hague - 50

📍 ludiver.com | 02.33.78.13.80 | planetarium.ludiver@lecotentin.fr

